

Évaluation périodique des programmes de Baccalauréat en philosophie, de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en philosophie

Faculté de philosophie

Conseil universitaire du 5 décembre 2023

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de baccalauréat (B.A.), maîtrise avec mémoire (M.A.) et doctorat (Ph. D.) en philosophie sont rattachés à la Faculté de philosophie. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité de la Faculté de philosophie. Le baccalauréat intégré en philosophie et science politique est également rattaché à la Faculté de philosophie, mais l'enseignement des disciplines est sous la responsabilité de la Faculté de philosophie et du Département de science politique de la Faculté des sciences sociales.

Le baccalauréat en philosophie permet d'acquérir une formation tant dans le champ de l'histoire de la philosophie que dans les différentes disciplines du savoir philosophique, ainsi que d'en découvrir les principaux développements contemporains. Le baccalauréat intégré en philosophie et science politique quant à lui vise à doter les étudiantes et les étudiants d'une formation spécialisée dans le domaine des idées politiques et de la philosophie politique, grâce à une formation intégrant des connaissances en philosophie et en science politique. La maîtrise en philosophie vise l'appropriation du questionnement philosophique et des méthodes de recherche, en vue d'approfondir la connaissance de l'œuvre d'une autrice, d'un auteur, d'un courant de pensée ou d'une thématique. Le doctorat quant à lui permet de contribuer au développement de la connaissance en philosophie par une recherche originale et approfondie.

Le baccalauréat en philosophie et le baccalauréat intégré en philosophie et science politique comptent chacun 90 crédits. La maîtrise compte 45 crédits alors que le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2022, 93 personnes étaient inscrites au baccalauréat en philosophie, 30 au baccalauréat intégré en philosophie et science politique, 58 à la maîtrise et 43 au doctorat en philosophie. Les programmes en philosophie font ici l'objet d'une troisième évaluation périodique. Leur dernière évaluation périodique remonte à 2012 (CU-2012-028). Le baccalauréat intégré en philosophie et science politique fait quant à lui l'objet d'une deuxième évaluation, la première ayant été faite conjointement avec les programmes en philosophie en 2012.

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Bureau de la qualité des programmes (BQP) a réalisé, durant l'hiver 2022, 11 consultations auprès des personnes concernées par les programmes. La direction des programmes a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en septembre 2022. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université de Montréal et de l'University of Toronto. Les spécialistes ont effectué une visite à l'Université Laval en octobre 2022 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans les programmes et de rédiger leur rapport d'évaluation. Par la suite, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval¹.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que le baccalauréat en philosophie, le baccalauréat intégré en philosophie et science politique, la maîtrise et le doctorat en philosophie sont pertinents et de qualité. Le CIEP a identifié les principales forces de ces programmes. Parmi ces principales forces, le CIEP note la compétence, la disponibilité et l'accessibilité du corps

1. Source : https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf.

professoral et enseignant dans tous les programmes. Le baccalauréat en philosophie propose une structure unique au Québec et en Amérique du Nord et une belle variété de cours. Au baccalauréat intégré en philosophie et science politique, les membres du corps professoral font également preuve d'une diversité et d'une complémentarité des expertises, ce qui permet d'offrir un programme bidisciplinaire présentant une valeur ajoutée indéniable à l'offre de formation de l'Université Laval et combine les forces des deux unités académiques. La qualité de l'encadrement offert aux étudiants est à souligner aux cycles supérieurs. Les programmes aux trois cycles se distinguent par une vision large et pluraliste de la philosophie et un enseignement de qualité. Particulièrement ouverts sur l'international, les programmes bénéficient également d'un environnement scientifique de qualité, grâce aux chaires et regroupements de recherche facultaires et interfacultaires ainsi que de plusieurs locaux rénovés et d'un accès à d'excellentes ressources documentaires et informationnelles.

Le CIEP a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour les améliorer. Les principales recommandations visent à poursuivre l'intégration des enjeux sociaux, culturels et éthiques contemporains et des courants de pensée non occidentale dans les activités obligatoires des programmes et sur une réflexion à mener concernant la structure et les objectifs du baccalauréat en philosophie. Aux cycles supérieurs, il conviendra de s'assurer de l'utilisation systématique des plans de collaboration, de mieux former les étudiantes et les étudiants à la méthodologie de la recherche et à la communication scientifique, de clarifier les modalités de l'examen de doctorat et d'en distinguer les deux volets, ainsi que de réviser et bien communiquer les exigences des activités terminales de rédaction.

Plusieurs recommandations visent aussi à mieux informer et soutenir la réussite des étudiantes et des étudiants, notamment en leur offrant des cheminements types, en les conseillant sur leur choix de cours et en les informant de la fréquence de l'offre de cours à option, des possibilités d'accélération, de poursuite des études et des emplois. Plusieurs programmes doivent mieux mettre leurs forces en valeur, dont le baccalauréat intégré en philosophie et science politique qui gagnerait à mettre l'accent sur les activités de formation pratique et la mobilité internationale. Finalement, la concertation des membres du corps professoral et enseignant sera nécessaire pour assurer la cohérence des programmes et répondre à plusieurs recommandations.

Conformément à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

PRINCIPALES FORCES

- La compétence, la disponibilité et l'accessibilité du corps professoral et enseignant.
- La diversité et la complémentarité des expertises des membres du corps professoral du baccalauréat intégré en philosophie et science politique.
- La vision large et pluraliste de la philosophie.
- La variété de l'offre de cours au baccalauréat en philosophie.
- La valeur ajoutée du baccalauréat intégré en philosophie et science politique, qui combine les forces de deux unités académiques (bidisciplinarité).
- La structure unique du baccalauréat en philosophie au Québec et en Amérique du Nord.
- La qualité de l'encadrement aux cycles supérieurs.
- La qualité de l'enseignement aux trois cycles.
- Les collaborations internationales, particulièrement les cotutelles.

- Les chaires et regroupements de recherche facultaires et interfacultaires.
- Les locaux rénovés de la Faculté, notamment au 5^e étage du pavillon Félix-Antoine-Savard.
- L'excellence des ressources documentaires et informationnelles.

RECOMMANDATIONS²

BACCALURÉATS

- R2** Que l'on mette en valeur les avantages du baccalauréat intégré en philosophie et science politique, notamment les activités de formation pratique et la mobilité internationale.
- R3** Que l'on mène une réflexion sur les objectifs du baccalauréat en philosophie et l'assouplissement de sa structure, à la lumière des commentaires des spécialistes externes.
- R4** Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiantes et les étudiants des baccalauréats ont atteint les objectifs relatifs au travail en équipe et au développement durable.
- R15** Que l'on s'assure que les cours du baccalauréat en philosophie ont offerts dans des locaux adéquats.

MAÎTRISE ET DE DOCTORAT

- R1** Que l'on bonifie les objectifs du doctorat de façon à mieux mettre en valeur les forces du programme et qu'on les présente dans la description officielle qui se trouve sur le site Web institutionnel.
- R7** Que l'on clarifie les modalités de l'examen de doctorat et que l'on distingue les deux volets de l'examen de doctorat.
- R8** Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants de la maîtrise et du doctorat sont adéquatement formés à la méthodologie de la recherche et de la communication scientifique.
- R9** Que l'on révise les exigences du mémoire et de la thèse et que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants.
- R11** Que l'on utilise systématiquement les plans de collaboration à la maîtrise et au doctorat.

TOUS LES PROGRAMMES

- R5** Que l'on offre des cheminements types et des conseils aux étudiantes et étudiants pour leur choix de cours et qu'ils soient mieux informés de la fréquence de l'offre de cours à option.
- R6** Que l'on poursuive l'intégration des enjeux sociaux, culturels et éthiques contemporains et les courants de pensée non occidentale dans les cours des programmes.
- R10** Que l'on informe les étudiantes et les étudiants des possibilités de poursuite d'études et d'accélération des études.
- R12** Que l'on informe les étudiantes et les étudiants des emplois et milieux d'emploi et que l'on favorise le réseautage professionnel et scientifique aux cycles supérieurs, de façon notamment à mieux mettre en valeur la philosophie dans la société.
- R13** Que la fréquence des réunions des comités de programme soit conforme au Règlement des études.
- R14** Que les membres du corps professoral et enseignant renforcent leur concertation pour améliorer la cohérence des programmes.

SUGGESTIONS

- S1** Que l'on s'assure que les cours d'intégration (GPL) du baccalauréat intégré en philosophie et science politique offrent une initiation adéquate à la méthodologie de la recherche.
- S2** Que l'on augmente la visibilité et l'accessibilité aux stages dans les programmes de baccalauréat.
- S3** Que l'on instaure des activités visant à favoriser l'intégration des étudiantes et étudiants et à

2. Les recommandations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte et non selon leur importance.

développer leur sentiment d'appartenance, tout au long de leurs études.

S4 Que l'on présente mieux le soutien financier offert aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs.

Évaluation périodique des programmes de

Baccalauréat en philosophie, de baccalauréat intégré en philosophie et science politique, de maîtrise et de doctorat en philosophie

PLAN D'ACTION DU DOYEN de la Faculté de philosophie

soumis à la
Vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

20 novembre 2023



UNIVERSITÉ
LAVAL

1. Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté de philosophie a préparé ce Plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

Dans son rapport synthèse d'évaluation, le CIEP retient comme principales forces des programmes concernés, notamment : la compétence et la disponibilité du corps professoral, la vision large et pluraliste de la philosophie, la variété des enseignements offerts au baccalauréat en philosophie, la qualité de l'enseignement aux trois cycles et de l'encadrement aux cycles supérieurs. Les programmes de la Faculté de philosophie se caractérisent en outre par le fait qu'ils offrent aux étudiants et aux étudiantes qui s'y inscrivent une formation complète (ou quasi complète) dans la discipline, qui couvre à la fois les axes historiques de la réflexion philosophique (ses grandes périodes : philosophie grecque et médiévale, philosophie moderne, philosophie allemande et philosophie française) et thématiques (éthique, philosophie politique, épistémologie, philosophie analytique, éthique appliquée, etc.). Compte tenu de la vastitude du domaine philosophique, qui comprend un corpus de textes s'étendant sur plus de 2500 ans et une grande variété de thèmes, le maintien et le développement de cette offre de formation demeurent un défi.

Dans son analyse détaillée, le CIEP formule 15 recommandations et 4 suggestions en vue d'améliorer les programmes concernés. Dans ce document, des actions sont proposées pour y donner suite dans un avenir rapproché.

2. Présentation de la discipline, du ou des programmes et des perspectives d'avenir

Les programmes de baccalauréat en philosophie (B.A.) de maîtrise en philosophie (M.A.) et de doctorat en philosophie (Ph. D.) sont rattachés à la Faculté de philosophie et l'enseignement de cette discipline est placé sous sa responsabilité. Quant au baccalauréat intégré en philosophie et science politique, bien que rattaché à la Faculté de philosophie, l'enseignement des cours du programme est sous la responsabilité conjointe de la Faculté de philosophie et du Département de science politique de la Faculté des sciences sociales.

Les programmes de baccalauréat, maîtrise et doctorat en philosophie en sont à leur troisième évaluation périodique. La précédente évaluation périodique remonte à 2012 (CU-2012-028). Le baccalauréat intégré en philosophie et science politique est quant à lui évalué pour la deuxième fois, sa première évaluation ayant eu lieu en 2012 avec les autres programmes principaux en philosophie.

Le baccalauréat en philosophie et le baccalauréat intégré en philosophie et science politique comptent chacun 90 crédits. La maîtrise en philosophie est un programme de 45 crédits et le doctorat en philosophie un programme de 90 crédits.

À la session d'automne 2022, 93 personnes étaient inscrites au baccalauréat en philosophie, 30 au baccalauréat intégré en philosophie et science politique, 58 à la maîtrise et 43 au doctorat en philosophie (rapport du CIEP, p. i).

Le programme de baccalauréat en philosophie vise l'acquisition d'une formation générale complète (ou quasi complète) dans la discipline, tant dans le champ de l'histoire de la philosophie que dans ses différentes thématiques actuelles. Adoptant une perspective pluraliste, le programme permet à l'étudiante ou à l'étudiant de découvrir et d'approfondir au fil de son parcours ses intérêts philosophiques, de développer des repères précis en histoire des idées et une connaissance des différents enjeux du débat philosophique contemporain.

Le baccalauréat intégré en philosophie et science politique permet quant à lui d'acquérir de solides compétences dans les deux champs disciplinaires du programme, principalement en ce qui a trait à l'histoire des idées politiques et la philosophie politique contemporaine, qui forment le centre de gravité de cette formation. Ce programme permet à l'étudiante et à l'étudiant de développer ses capacités d'analyse et de synthèse sur l'ensemble des dimensions théoriques et pratiques du politique, et de se situer dans les débats de nos sociétés, notamment sur l'avenir des démocraties et les enjeux du multiculturalisme, en passant par les questions identitaires et les droits fondamentaux.

Le programme de maîtrise en philosophie vise à initier l'étudiante et l'étudiant à la recherche en philosophie en lui permettant d'approfondir ses connaissances de l'œuvre d'une autrice ou d'un auteur, d'un courant de pensée ou d'une thématique, tout en l'invitant à poursuivre ses apprentissages par le biais des 15 crédits de séminaires de maîtrise et de doctorat prévus au programme. La rédaction du mémoire de recherche vise à développer les habiletés de rédaction de l'étudiante et de l'étudiant, en lui offrant l'occasion de transmettre une pensée complexe et bien structurée dans une langue claire et adaptée aux modes d'expression de la discipline philosophique.

Le programme de doctorat a pour objectif de contribuer au progrès du savoir en philosophie par une recherche originale et approfondie. L'étudiante ou l'étudiant sera ainsi amené à développer une interprétation novatrice de l'œuvre d'une autrice ou d'un auteur, d'un courant de pensée ou d'une thématique, tout en démontrant une connaissance à la fine pointe de la littérature primaire et secondaire dans son champ de recherche. Outre la rédaction de la thèse, qui suppose la capacité d'aborder de manière autonome des questions complexes requérant une recherche de grande envergure, le programme comprend 12 crédits de séminaires permettant à l'étudiant et à l'étudiante de continuer de participer à la discussion au sein de la communauté de recherche de la Faculté de philosophie.

Une formation en philosophie, à tous les cycles des programmes d'études, ouvre les portes à un plus grand nombre de débouchés qu'on ne le croit. Certes, l'enseignement, surtout au niveau collégial (la philosophie étant une discipline d'enseignement obligatoire dans les programmes des cégeps), demeure le principal créneau d'emploi des étudiantes et étudiants diplômés. Mais de nombreuses autres avenues leur sont offertes : postes de chercheurs dans des organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux, postes de conseillers en éthique (dans les secteurs publics et privés), de responsables d'organismes communautaires, de journalisme, postes dans des maisons d'édition, etc.

L'avenir des programmes de formation en philosophie paraît bien assuré. La contribution de la philosophie au débat social est aujourd'hui largement reconnue; les besoins en enseignement dans la discipline vont demeurer, surtout dans le réseau des cégeps, mais aussi au niveau universitaire. Les habiletés de rédaction et d'analyse de nos étudiantes et étudiants diplômés resteront un atout précieux dans nos sociétés de plus en plus complexes et confrontées plus que jamais à des enjeux éthiques, politiques et culturels qui concernent notre humanité commune. L'apport des étudiantes et des étudiants diplômés en philosophie dans ce contexte actuel et prévisible ne souffre donc aucun doute.

3. Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

R1 - Que l'on bonifie les objectifs du doctorat de façon à mieux mettre en valeur les forces du programme et qu'on les présente dans la description officielle qui se trouve sur le site Web institutionnel

A- 1.1. Réviser la description officielle du programme de doctorat

La description officielle du programme est en effet sommaire et sera entièrement revue par la direction et le comité de programme.

Comme demandé, on y distinguera les objectifs généraux et spécifiques du programme.

Le texte de présentation rappellera aussi les principales forces du programme et la variété des expertises professorales tant en histoire de la philosophie que dans les différentes thématiques de la discipline (éthique, philosophie politique, philosophie analytique, philosophie continentale contemporaine, etc.).

Résultat escompté : une présentation plus précise, plus efficace et plus attrayante du programme de doctorat, la description officielle du programme « étant la principale porte d'entrée pour les personnes intéressées par les programmes de l'Université Laval » (rapport du CIEP, p.5).

A- 1.2. Regrouper les informations sur le programme sur le site Web facultaire

Pour contrer un certain éparpillement des informations sur le programme de doctorat (objectifs, description du programme, cheminement proposé, financement des études, etc.), on regroupera celles-ci sur un même onglet de notre site Web, dans le cadre de l'opération prévue prochainement de reconfiguration de notre site facultaire. Il sera fait de même pour les autres programmes de formation de la Faculté.

Résultat escompté : un accès plus facile et plus direct à l'ensemble des informations sur le programme de doctorat sur notre site Web.

R2 - Que l'on mette en valeur les avantages du baccalauréat intégré en philosophie et science politique, notamment les activités de formation pratique et la mobilité internationale

A- 2.1. Créer une règle spécifique du programme concernant l'offre de formation pratique

Créer une règle d'étude spécifique regroupant l'ensemble de l'offre du programme en matière de stages, laquelle est dispersée présentement parmi un grand nombre de cours, surtout en science politique. Voir aussi ci-dessous: A-12.1 et A 12.2.

Résultat escompté : une présentation regroupée et plus nette des opportunités de stages dans le programme.

A- 2.2. Promouvoir des activités de formation pratique et la mobilité internationale

Afin de faire mieux connaître les opportunités de formation pratique et de mobilité internationale du programme, la direction de programme rencontrera les étudiantes et les étudiants lors du cours GPL-1000 pour leur présenter toute l'information et invitera des étudiantes et des étudiants ayant effectué un stage ou un séjour à l'étranger à venir parler de leur expérience. Elle pourra aussi compter pour cette action sur l'intervention d'un conseiller en emploi (voir ci-dessous A-12.1 et A-12.2).

Résultat escompté : encourager les étudiants et les étudiantes à se prévaloir davantage des nombreuses possibilités de formation pratique et d'expériences de mobilité internationale prévues par le programme.

R3 - Que l'on mène une réflexion sur les objectifs du baccalauréat en philosophie et l'assouplissement de sa structure, à la lumière des commentaires des spécialistes externes

La recommandation du CIEP comporte en fait deux parties : la réflexion sur les objectifs du programme de baccalauréat et la réflexion sur l'assouplissement de sa structure.

Les objectifs fondamentaux du programme, soit d'offrir aux étudiants et aux étudiantes une formation complète dans la discipline, tant sur le plan de l'histoire des idées qu'en ce qui concerne les principales thématiques du questionnement philosophique font l'objet d'un large consensus et sont reconnus comme l'une des principales forces de ce programme.

Ces objectifs exigeants de formation peuvent cependant être atteints en introduisant plus de souplesse et de flexibilité dans la structure du programme, qui comprend actuellement 42 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours semi-obligatoires (choix à faire entre deux cours portant sur la philosophie féministe).

Un important travail de réflexion à la suite des échanges en assemblée de professeurs et des travaux du comité de programme a été entrepris dès l'hiver 2023. L'hypothèse de travail examinée par le comité de programme entraînera les actions suivantes :

A- 3.1. Réviser la structure des cours obligatoires

La refonte de la structure des cours obligatoires, visant à diminuer le nombre de cours obligatoires en introduisant des blocs de cours semi-obligatoires.

Le nombre des cours obligatoires serait ainsi ramené à 10, auquel s'ajouteraient 3 blocs de cours semi-obligatoires (en philosophie féministe, en épistémologie et philosophie des sciences, et en philosophie du langage et philosophie de l'esprit).

Résultat escompté : une structure plus souple des règles de formation obligatoire du programme.

A- 3.2. Créer des blocs de crédits pour les cours à option

Selon l'hypothèse envisagée, les étudiantes et les étudiants pourront compléter leur formation à partir de blocs de cours optionnels en : philosophie ancienne et médiévale, histoire de la philosophie moderne, philosophie allemande et philosophie française, philosophie analytique, logique et méthodologie, philosophie sociale et politique, éthique appliquée, philosophie de la technique et du vivant, auxquels s'ajoutera un bloc de cours de lectures, stage et philosophie pour les enfants. Chacun de ces blocs de cours optionnels comprendra des minima (de 0 à 6) et des maxima (de 12 à 15) de crédits.

De cette façon, les personnes inscrites au programme continueront de recevoir une formation complète dans la discipline, sans surspécialisation hâtive, tout en ayant l'opportunité de définir en cours de route leurs intérêts philosophiques.

Résultat escompté : une souplesse grandement accrue de la structure du programme sans en sacrifier les objectifs fondamentaux; une plus grande flexibilité offerte aux étudiantes et aux étudiants dans la planification de leur horaire d'études.

R4 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiantes et les étudiants des baccalauréats ont atteint les objectifs relatifs au travail en équipe et au développement durable

A- 4.1. Promouvoir le développement durable: action spécifique pour le baccalauréat en philosophie

Dans la nouvelle mouture prévue du baccalauréat, un nouveau bloc de cours intitulé *Éthique appliquée, philosophie de la technique et du vivant* (de 3 à 12 crédits) sera ajouté. Ce bloc contient plusieurs cours en lien avec les objectifs du développement durable qui seront ainsi mieux mis en valeur dans la structure du programme. Quant au développement des habiletés de travail en équipe, le comité de programme incitera le corps enseignant à revoir les modalités d'évaluation pour accorder une plus large place à cette composante.

Résultat escompté : une mise en valeur dans la structure du programme des cours en lien avec les objectifs du développement durable et, par ailleurs, une incitation par le comité de programme auprès du corps enseignant à développer les habiletés du travail en équipe.

A- 4.2. Promouvoir le développement durable: action spécifique pour le baccalauréat intégré en philosophie et science politique

Le comité de programme mettra davantage en valeur les cours consacrés aux enjeux politiques et éthiques des changements climatiques et de la crise environnementale dans la structure du programme, possiblement en créant une règle les regroupant, ou en en faisant figurer un parmi les cours obligatoires. Il insistera également sur l'importance du travail en équipe dans la description du cours GPL-1000.

Résultat escompté : une meilleure atteinte des objectifs d'habileté au travail en équipe et de connaissance en matière de développement durable.

A- 4.3. Favoriser le travail en équipe : action spécifique pour le baccalauréat intégré en philosophie et science politique : envisager la création d'un nouveau cours GPL-100X

Sous réserve de la disponibilité des ressources à la Faculté de philosophie et au Département de science politique, envisager la création d'un cours GPL-100X de 3x1 crédit (voir ci-dessous, S-1) dont l'un des objectifs sera d'exercer les étudiantes et les étudiants au travail en équipe par des activités collectives tout au long de leur formation.

Résultat escompté : le développement des habiletés de travail en équipe par les étudiantes et les étudiants inscrits au baccalauréat intégré.

R5 - Que l'on offre des cheminements types et des conseils aux étudiantes et étudiants pour leur choix de cours et qu'ils soient mieux informés de la fréquence de l'offre de cours à option

Précision-1: pour tous les programmes faisant l'objet de cette évaluation périodique, on trouve sur le site Web facultaire (à l'onglet *Études*), des étapes de cheminement sous forme de tableaux. Ces documents s'intitulent : *Étapes de cheminement et délais-programme de doctorat en philosophie, Étapes de cheminement et délais- programme de maîtrise en philosophie, Baccalauréat en philosophie: cheminement recommandé-automne, cheminement recommandé-hiver, Baccalauréat intégré en philosophie et science politique-cheminement recommandé*. Force est de constater que ces propositions de cheminement sont insuffisamment connues de nos étudiants et de nos étudiantes.

Précision-2: concernant l'offre réelle des cours et séminaires et leur fréquence, il convient de rappeler que la Faculté a procédé depuis quatre ans à de nombreuses embauches de professeurs (6) et a connu 3 départs à la retraite et 1 départ pour un autre poste universitaire. Ceci a entraîné un certain réajustement de la liste des cours offerts et un effort de mise à jour sur le site Web de la Faculté.

A- 5.1. Diffuser systématiquement, toutes les sessions, des propositions de cheminement aux programmes des trois cycles, et réviser la documentation

La conseillère à la gestion des études fera chaque session un rappel en présence et par courriel aux étudiantes et étudiants des propositions de cheminement déjà présentes sur le site. Une révision de la documentation sera entreprise pour la rendre plus claire.

Résultat escompté : une meilleure diffusion de l'information sur les cheminements proposés et un rappel régulier de ceux-ci.

A- 5.2. Mettre à jour la liste des cours et des plans des cours offerts sur une base régulière sur le site Web de la Faculté

On veillera à actualiser l'information sur l'offre réelle des cours et des séminaires sur le site Web de la Faculté en précisant la fréquence habituelle des cours et séminaires et en retranchant de la liste les quelques cours qui ne sont plus offerts. Les plans de cours et de séminaires offerts depuis trois ans demeureront accessibles pour consultation.

Résultat escompté : une clarification de la fréquence de l'offre des cours et des séminaires et une actualisation des informations à cet effet sur le site Web de la Faculté et dans les autres instruments de communication de la Faculté.

R6 - Que l'on poursuive l'intégration des enjeux sociaux, culturels et éthiques contemporains et les courants de pensée non occidentale dans les cours des programmes

Un nombre appréciable de cours ont été créés depuis la dernière évaluation périodique qui ont permis de mieux intégrer les enjeux sociaux, culturels et éthiques contemporains. On peut mentionner notamment les cours PHI-1140 Introduction à l'éthique de l'environnement, PHI-4143 Fondements de la bioéthique-technosciences, soins et santé, PHI-1006 La question philosophique de la technique, PHI-1141 Simone de Beauvoir, PHI-1119 Féminisme et philosophie, PHI-2500-Introduction aux humanités médicales et PHI-4142 Enjeux philosophiques et éthiques de l'intelligence artificielle (IA).

A- 6.1. Créer de nouveaux cours

La Faculté poursuivra dans cette direction en prévoyant la création et l'offre de quelques nouveaux cours recouvrant ces enjeux. Déjà deux nouveaux cours se sont ajoutés récemment (PHI-2011 Psychologie morale : approches contemporaines et PHI-2500-Sujet spécial : Justice territoriale) et d'autres suivront. Par ailleurs, compte tenu de l'évolution extrêmement rapide des enjeux concernant l'IA, une mise à niveau annuelle du cours à distance PHI-4142 Enjeux philosophiques et éthiques de l'intelligence artificielle (IA) sera faite pour s'assurer de l'actualité de ses contenus.

Résultat escompté : augmenter encore l'offre de formation sur les enjeux sociaux, culturels et éthiques contemporains en lien avec la réflexion philosophique.

A- 6.2. Offrir chaque année au moins un cours sur les courants de pensée non occidentale

L'offre concernant les courants de pensée non occidentale est insuffisante et sera revue. Déjà cet automne, un cours en philosophie chinoise est offert aux étudiants et étudiantes du premier cycle. La Faculté s'assurera que chaque année au moins un cours sur les courants de pensée non occidentale sera offert.

Résultat escompté : une diversification accrue de l'offre de cours à la Faculté en y incluant de façon régulière des enseignements sur les courants de pensée non occidentale.

R7 - Que l'on clarifie les modalités de l'examen de doctorat et que l'on distingue les deux volets de l'examen de doctorat

A- 7.1. Réviser et clarifier les deux volets de l'examen de doctorat (PHI-8000 et PHI-8010)

À partir des échanges qui ont eu lieu à ce sujet en Assemblée de professeurs, le comité de programme reverra entièrement les plans de cours PHI-8000-Examen de doctorat : volet rétrospectif et PHI-8010 Examen de doctorat : volet prospectif, de manière à en préciser davantage les objectifs, les exigences de rédaction et la composante de présentation orale des travaux.

Résultat escompté : une meilleure compréhension des objectifs poursuivis par les deux examens, prospectif et rétrospectif, du programme de doctorat.

A- 7.2. Regrouper les informations sur les examens de doctorat sur le site Web de la Faculté

Les informations concernant les examens de doctorat sur le site de la Faculté (Tableau, Guide de cheminement, etc.) seront revues et regroupées pour les arrimer à la nouvelle mouture des plans PHI-8000 et PHI-8010.

Résultat escompté : une information plus claire et précise, et facilement accessible, sur les objectifs et tout le processus des examens de doctorat.

A- 7.3. Assurer un suivi quant au délai de réussite des examens de doctorat

La Faculté de philosophie demande que les examens de doctorat soient complétés avant que l'étudiante ou l'étudiant ait accumulé 58 crédits du programme. Comme la réussite des examens de doctorat est une condition de poursuite du programme, un suivi plus serré des dossiers sera fait pour s'assurer que cette exigence est remplie dans les délais prévus.

Résultat escompté : une présentation claire et précise des objectifs des deux volets des examens de doctorat et des attentes quant à l'échéance de leur réussite.

R8 - Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants de la maîtrise et du doctorat sont adéquatement formés à la méthodologie de la recherche et de la communication scientifique

A- 8.1. Offrir à nouveau les Ateliers de formation méthodologique

La Faculté reprendra son offre annuelle de formation méthodologique aux 2^e et 3^e cycles, interrompue durant la pandémie. Il s'agit d'un cycle d'ateliers auxquels tous les étudiants et étudiantes des cycles supérieurs sont invités et qui portent sur les sujets suivants : (1) La rédaction du mémoire et de la thèse, (2) Publier : Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? (3) La recherche en philosophie pratique, (4) La recherche en philosophie analytique, (5) La rédaction de l'ossature logique d'un mémoire ou d'une thèse en gestation : une étape cruciale et (6) La recherche documentaire en philosophie ancienne et médiévale. On verra également à bonifier cette offre selon les besoins des étudiantes et des étudiants des cycles supérieurs (voir A-8.3).

Résultat escompté : une offre de formation méthodologique via un cycle annuel d'ateliers et une bonification de cette offre.

A- 8.2. Organiser un atelier de formation sur la recherche documentaire avec le bibliothécaire-conseil

Le bibliothécaire-conseil responsable de la collection de philosophie, par ailleurs docteur en philosophie, sera invité à animer un atelier de formation sur les instruments de recherche dans la discipline (banques de données, index, éditions de textes et d'ouvrages en ligne, etc.).

Résultat escompté : une meilleure maîtrise des instruments de recherche informatiques et autres dans la discipline.

A- 8.3. Consulter les étudiantes et les étudiants des cycles supérieurs

Une consultation sera menée par le comité de programme auprès des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs afin de mieux comprendre leurs besoins de formation méthodologique.

Résultat escompté : sur la base des réponses reçues, réajuster l'offre de formation méthodologique aux cycles supérieurs.

A- 8.4. Organiser des colloques d'une journée à la fin des séminaires

Comme c'est le cas depuis quelques années, un bon nombre de séminaires de maîtrise et de doctorat mis au programme se concluent par une journée de colloque, permettant aux étudiantes et aux étudiants de développer leurs habiletés à la communication orale de leurs travaux. La direction de programme incitera les professeures et les professeurs à maintenir cette pratique.

Résultat escompté : un accompagnement amélioré de nos étudiantes et étudiants dans la maîtrise des principaux instruments de recherche, de la méthodologie et des habiletés de rédaction dans la discipline.

R9 - Que l'on révise les exigences du mémoire et de la thèse et que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants

Il est clairement ressorti lors des consultations et des rencontres avec les différents groupes ayant pris part au processus d'évaluation périodique, et lors des échanges récents à ce sujet en Assemblée de professeurs, que la longueur des mémoires et des thèses en philosophie a augmenté au fil des ans et est parfois devenue excessive. Ceci entraîne plusieurs effets négatifs, notamment sur le taux d'abandon des études, sur la motivation des étudiants et des étudiantes à poursuivre leurs études au doctorat, après un lourd effort de rédaction de leur mémoire de maîtrise.

A- 9.1. Clarifier la longueur attendue des mémoires et des thèses

À la lumière des discussions ayant eu lieu en Assemblée de professeurs, le comité de programme précisera les attentes normales quant à la longueur des mémoires et des thèses. La discussion à ce sujet semble déjà donner lieu à un large accord : environ 100 pages pour le mémoire de maîtrise et 250 pages pour la thèse de doctorat.

Résultat escompté : une clarification par le comité de programme de la longueur attendue des mémoires et des thèses qui sera revue à la baisse afin de favoriser la réussite et de réduire la durée des études.

A- 9.2. Communiquer de façon plus claire et précise les attentes auprès des étudiantes et des étudiants

Ces attentes quant à la longueur normale des mémoires et des thèses seront communiquées clairement à tous les étudiants et étudiantes dès le début de leur parcours sur le site Web de la Faculté et dans les présentations écrites et orales des programmes d'études de 2^e et 3^e cycles.

Résultat escompté : une révision à la baisse de la longueur des mémoires et des thèses de manière à favoriser la poursuite des études et afin de s'arrimer avec les exigences comparables dans les autres programmes de 2^e et 3^e cycles en philosophie au Québec.

R10 - Que l'on informe les étudiantes et les étudiants des possibilités de poursuite des études et d'accélération des études

A- 10.1. Présenter le programme de maîtrise aux étudiantes et étudiants de premier cycle

Dans le cadre d'un cours obligatoire de deuxième année du baccalauréat en philosophie, présentation par la direction de programme et la conseillère à la gestion des études du programme de maîtrise, de sa structure et de sa finalité.

Résultat escompté : inciter l'étudiante et l'étudiant déjà avancé dans son parcours à amorcer une réflexion sur la poursuite éventuelle de ses études au deuxième cycle, en lui présentant clairement les avantages et les exigences de ce passage aux études supérieures.

A- 10.2. Organiser une séance d'information, en lien avec l'action précédente, où des étudiants et des étudiantes de maîtrise seront invités à présenter leur projet de recherche

Les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième années du baccalauréat seront invités à une séance de présentation de quelques projets de recherche menés par des étudiants et des étudiantes à la maîtrise;

ce sera aussi l'occasion de les sensibiliser à la réalité concrète de la recherche, à l'organisation du travail qu'elle implique, etc.

Résultat escompté : une compréhension claire et plus concrète de la réalité du passage au deuxième cycle et de ce qu'implique la réalisation d'un projet de recherche soutenu (le mémoire de maîtrise).

A- 10.3. Présenter, dès le début du programme de maîtrise, les avantages et les défis du passage accéléré au doctorat et en revoir les règles

Le passage accéléré au doctorat étant une pratique peu courante à la Faculté de philosophie, cette possibilité sera mieux présentée dans la description du programme, de manière à ce que tous les étudiants et étudiantes du programme en saisissent les avantages et les défis. Les règles du passage accéléré au doctorat seront par ailleurs revues.

Résultat escompté : mieux faire connaître la possibilité et les règles du passage accéléré au doctorat pour l'étudiant ou l'étudiante qui a l'intention de s'investir dans un projet de recherche à plus long terme.

R11 - Que l'on utilise systématiquement les Plans de collaboration à la maîtrise et au doctorat

Précision : depuis deux ans, l'exigence du Plan de collaboration est rappelée régulièrement et fait l'objet d'un suivi attentif au dossier de l'étudiant ou de l'étudiante par le personnel de gestion des études.

A- 11.1. Poursuivre le suivi concernant l'établissement d'un Plan de collaboration au plus tard avant la fin de la première année d'études

Poursuivre la pratique actuelle, instaurée depuis deux ans, d'assurer un suivi auprès des étudiantes et des étudiants concernant l'établissement d'un Plan de collaboration au plus tard avant la fin de la première année d'études.

Résultat escompté : s'assurer que l'exigence du Plan de collaboration est pleinement remplie dans les délais prévus et que le personnel de gestion des études continue d'assurer un suivi en ce sens.

A- 11.2. Mieux communiquer auprès des étudiantes et des étudiants l'exigence d'établir un Plan de collaboration

Rappeler à nos étudiantes et étudiants dès le début de leur parcours, dans les instruments de suivi de notre Site Web (document : *Étapes de cheminement et délais*) et dans nos communications par courriel, l'exigence réglementaire du Plan de collaboration.

Résultat escompté : la consolidation de la pratique actuelle, déjà largement respectée, de l'établissement du Plan de collaboration entre l'étudiante ou l'étudiant et sa directrice ou son directeur de recherche avant la fin de la première année d'études.

R12 - Que l'on informe les étudiantes et les étudiants des emplois et milieux d'emploi et que l'on favorise le réseautage professionnel et scientifique aux cycles supérieurs, de façon notamment à mieux mettre en valeur la philosophie dans la société

Précision: depuis la session d'automne 2023, la Faculté de philosophie peut compter sur les services, sur place et à raison d'une journée par semaine, d'un conseiller en emploi rattaché au Service du développement professionnel.

Plusieurs initiatives sont déjà prévues pour mieux informer les étudiantes et les étudiants de la Faculté de philosophie des diverses possibilités d'emplois qui s'offrent à eux.

A- 12.1. Offrir des séances d'information et un service de consultation sur place par le conseiller en emploi

Au-delà du débouché plus habituel de l'enseignement de la philosophie dans le réseau des cégeps, le conseiller en emploi prévoira des séances d'information et un service d'accompagnement individualisé pour informer les étudiantes et les étudiants des diverses autres possibilités d'emplois qui s'offrent à eux, notamment dans les secteurs publics et parapublics.

Résultat escompté : une connaissance plus claire par nos étudiantes et nos étudiants de leurs possibilités d'emploi et de développement professionnel.

A- 12.2. Valoriser les possibilités de stages dans nos programmes

Autant pour le programme de baccalauréat en philosophie que pour le baccalauréat intégré en philosophie et science politique, mais aussi pour la maîtrise en philosophie, les possibilités de stages crédités doivent être davantage mises en valeur comme facteur d'employabilité. Le conseiller en emploi prévoira une stratégie de communication en ce sens auprès de nos étudiantes et de nos étudiants.

Résultat escompté : une augmentation significative des stages crédités dans nos programmes, les étudiants et les étudiantes de la Faculté de philosophie étant trop peu nombreux à explorer cette possibilité.

R13 - Que la fréquence des réunions des comités de programmes soit conforme au Règlement des études

A- 13.1. S'assurer que tous les comités de programmes se réunissent à la fréquence prévue par le Règlement des études

Le *Règlement des études*, à l'article 1.37, prévoit que les comités de programmes doivent se réunir au moins deux fois par année et chaque fois que le directeur ou la directrice de programme le juge opportun. Le doyen, en concertation avec le responsable facultaire des études, s'assurera que cette fréquence est respectée en demandant aux directions de programmes de prévoir un plan annuel de rencontres.

Résultat escompté : une mobilisation accrue des différents comités de programmes en conformité avec le *Règlement des études*.

R14 - Que les membres du corps professoral et enseignant renforcent leur concertation pour améliorer la cohérence des programmes

A- 14.1. Augmenter le nombre de réunions de l'Assemblée des professeures et professeurs pour discuter des enjeux pédagogiques de nos programmes

Le présent exercice d'évaluation périodique des programmes a amené l'Assemblée des professeures et des professeurs à se réunir plus fréquemment qu'à l'habitude. Il a résulté de ces rencontres des pistes de réflexion très fécondes pour l'évolution de nos programmes, une meilleure concertation des membres du corps professoral sur les contenus des cours, sur la charge de travail des étudiantes et des étudiants lors des séminaires, sur les diverses pratiques pédagogiques ayant cours à la Faculté, etc.

En appui aux comités de programmes concernés, l'Assemblée des professeurs poursuivra sur cette lancée et le nombre de ses réunions sera sensiblement revu à la hausse chaque année.

Résultat escompté : une meilleure coordination et des échanges plus soutenus entre les collègues sur leurs pratiques pédagogiques, leurs pratiques d'évaluation, la charge de travail requise auprès des étudiants et des étudiantes, etc.

A- 14.2. Consulter les professeures et professeurs impliqués dans le programme du baccalauréat intégré en philosophie et science politique

Comme c'est le cas depuis la session d'automne 2023, les membres des corps professoraux du Département de science politique et de la Faculté de philosophie seront invités par le comité de programme à une réunion annuelle de consultation, en vue d'échanger sur les moyens d'assurer la complémentarité de la formation. Comme cela fut fait à la session d'été 2023, ils seront invités à partager leurs plans de cours pour éviter les recouvrements et renforcer la cohérence des enseignements.

Résultat escompté : une meilleure concertation des corps professoraux des deux unités (Département de science politique et Faculté de philosophie) en vue de répondre aux enjeux de cohérence et de complémentarité du programme que doit aborder le comité de programme du baccalauréat intégré.

R15 - Que l'on s'assure que les cours du baccalauréat en philosophie sont offerts dans des locaux adéquats

Précision : le problème de la qualité des espaces d'enseignement pour les cours du baccalauréat en philosophie ne date pas d'hier et est en voie d'être résolu, du moins en bonne partie. Il convient de signaler que la Faculté de philosophie a procédé depuis quelques années à plusieurs travaux de réaménagement de ses espaces exclusifs au pavillon Félix-Antoine-Savard (FAS), notamment par la création d'une salle de séminaire multimédia et d'un vaste laboratoire étudiant entièrement fenestré et accueillant (FAS-4^e et 5^e étages).

Quant aux cours du baccalauréat en philosophie, plutôt que d'être concentrés dans les espaces du premier sous-sol du FAS, ils sont maintenant mieux répartis dans les pavillons limitrophes du FAS (surtout au pavillon DKN). Enfin, d'importants travaux de rénovation ont eu lieu ou sont en cours au premier sous-sol du FAS pour améliorer l'aménagement des salles de cours.

A- 15.1. Offrir la plupart des cours du baccalauréat en philosophie dans des locaux plus adaptés dans les pavillons limitrophes du FAS

Cette action permettra à nos étudiantes et à nos étudiants de recevoir leur formation dans des espaces variés, à proximité des locaux de la Faculté de philosophie, en leur offrant la possibilité de fréquenter d'autres pavillons du campus (que la seule tour du FAS !).

Résultat escompté : une amélioration des conditions d'apprentissage en classe pour nos étudiantes et nos étudiants.

A- 15.2. Finaliser les travaux de rénovation des salles de cours du FAS-0

En collaboration étroite avec le SSE (Service de soutien à l'enseignement), la rénovation des salles de cours du FAS-0 sera complétée à la fin de la session d'automne avec l'objectif déjà exprimé par la Faculté de philosophie d'augmenter le nombre des prises de branchement, d'améliorer l'aménagement des espaces, l'éclairage des locaux et les dispositifs des consoles de projection. Toutes les salles seront repeintes et le mobilier sera changé.

Résultat escompté : des espaces d'apprentissage plus agréables, plus pratiques et plus conviviaux pour nos étudiantes et nos étudiants.

4. Actions proposées pour répondre aux suggestions

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

S1 - Que l'on s'assure que les cours d'intégration (GPL) du baccalauréat intégré en philosophie et science politique offrent une initiation adéquate à la méthodologie de la recherche

AS-1.1. Envisager la création d'un nouveau cours GPL-100X

Sous réserve de la disponibilité des ressources à la Faculté de philosophie et au Département de science politique, envisager la création d'un cours GPL-100X de 3x1 crédit. Chaque crédit sera validé par la participation à une ou plusieurs activités (par exemple : tables rondes, cercle de lecture, compte rendu de conférence, etc.) coordonnée chaque année par un membre du personnel enseignant. L'objectif de ce cours sera triple : a) renforcer les habiletés méthodologiques des étudiantes et des étudiants à la recherche dans les deux disciplines, b) exercer les étudiantes et les étudiants au travail en équipe, par des activités collectives tout au long de leur formation (voir ci-dessus : R-4), et c) développer le sentiment d'appartenance des étudiantes et des étudiants en proposant régulièrement des activités d'intégration (voir ci-dessous : S-3).

Résultats escomptés : approfondissement des habiletés méthodologiques de la recherche et de la rédaction dans les deux disciplines du programme.

AS-1.2. Examiner la possibilité d'ajouter le cours POL-1010 aux cours obligatoires

Le comité de programme examinera la possibilité d'ajouter le cours POL-1010 (Structuration de la recherche) à la liste des cours obligatoires pour améliorer les habiletés méthodologiques de recherche en science politique des étudiantes et des étudiants. La formation aux méthodes de recherche en philosophie politique continuera par ailleurs d'être assurée par les cours d'intégration GPL-2060/3060. Le nouveau cours projeté GPL-100X assurera leur formation aux méthodes de recherche dans les deux disciplines.

S2 - Que l'on augmente la visibilité et l'accessibilité aux stages dans les programmes de baccalauréat

AS-2.1. Mettre en valeur le cours de stage (PHI-2117-Stage) au baccalauréat en philosophie

Le programme de baccalauréat en philosophie offre déjà une occasion de stage de 3 crédits aux étudiants et étudiantes de deuxième et de troisième année du programme. Très peu s'en prévalent cependant. De concert avec le conseiller en emploi attiré à la Faculté de philosophie, la direction de programme veillera à mieux faire connaître les avantages du stage comme facteur d'employabilité.

Résultat escompté : une sensibilisation accrue des avantages du stage comme facteur d'employabilité auprès de nos étudiantes et étudiants du baccalauréat en philosophie.

Voir ci-dessus : A-12.1 et A-12.2

AS-2.2. Mettre en valeur les occasions de stage prévues au baccalauréat intégré en philosophie et science politique et introduire une règle d'étude à ce sujet

Le programme de baccalauréat en philosophie et science politique offre de nombreuses possibilités de stages, dans des domaines de pratique variés, qui demandent à être mieux connues par les étudiants et les étudiantes du programme. De concert avec le conseiller en emploi, la direction de programme veillera à mieux faire connaître ces opportunités. Pour mieux mettre en relief cet élément de formation, une règle spécifique du programme sera créée (voir ci-dessus : A-2.1).

Résultat escompté : une augmentation importante des inscriptions aux diverses activités de stage prévues par le programme.

S3 - Que l'on instaure des activités visant à favoriser l'intégration des étudiantes et étudiants et à développer leur sentiment d'appartenance, tout au long de leurs études

Précision : dans le rapport du CIEP, cette suggestion est formulée principalement à propos du baccalauréat intégré en philosophie et science politique. Le fait que les étudiants et les étudiantes inscrits à ce programme suivent des cours dans deux unités distinctes d'enseignement rend plus difficile le développement d'un sentiment d'appartenance.

AS-3.1. Prévoir un programme d'activités d'intégration en lien avec le nouveau cours GPL-100X

Comme mentionné ci-dessus (voir AS-1.1.), la création d'un nouveau cours GPL-100X, composé de 3 x 1 crédit, aura comme l'un de ses objectifs de développer le sentiment d'appartenance des étudiantes et des étudiants, en proposant régulièrement des activités d'intégration (tables rondes, cercle de lecture, ateliers de discussion après les conférences, etc.). Ce programme d'activités communes sera sous la responsabilité de la direction de programme ou d'un membre du personnel enseignant.

Résultat escompté : le développement d'un sentiment d'appartenance et d'une vie sociale plus stimulante pour les étudiantes et les étudiants du programme de baccalauréat intégré.

S4 - Que l'on présente mieux le soutien financier offert aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs

Précision : le Plan de soutien financier aux études est présenté en continu sur le carrousel du site Web de la Faculté. Il est également présenté à l'onglet *Bourses et aide financière*.

AS-4.1. Transmettre le Plan de soutien financier dès l'offre d'admission à la maîtrise ou au doctorat

Comme c'est la pratique depuis la session d'automne 2023, le Plan de soutien financier aux études de 2^e et de 3^e cycles sera systématiquement envoyé avec l'offre d'admission faite à l'étudiante ou à l'étudiant. On enverra également le lien permettant de prendre connaissance de l'ensemble des bourses d'excellence offertes par la Faculté de philosophie.

Résultat escompté : une diffusion encore plus large des mesures de soutien financier aux études de 2^e et de 3^e cycles à la Faculté de philosophie.

5. Échéancier

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des Plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R1 - Que l'on bonifie les objectifs du doctorat de façon à mieux mettre en valeur les forces du programme et qu'on les présente dans la description officielle qui se trouve sur le site Web institutionnel						
A- 1.1.	Réviser la description du programme de doctorat	H-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A- 1.2.	Regrouper les informations sur le programme de doctorat	H-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R2 - Que l'on mette en valeur les avantages du baccalauréat intégré en philosophie et science politique, notamment les activités de formation pratique et la mobilité internationale						
A- 2.1.	Créer une règle spécifique du programme-formation pratique-bacc. intégré	A-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A- 2.2.	Promouvoir des activités de formation pratique-bacc. intégré	H-2024 et en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R3 - Que l'on mène une réflexion sur les objectifs du baccalauréat en philosophie et l'assouplissement de sa structure, à la lumière des commentaires des spécialistes externes						
A- 3.1.	Réviser la structure des cours obligatoires-baccalauréat	A-2024	Direction de programme et doyen			RÉSERVÉ AU CISPAD
A- 3.2.	Créer des blocs de crédits pour les cours à option -baccalauréat	A-2024	Direction de programme et doyen			RÉSERVÉ AU CISPAD
R4 - Que l'on s'assure qu'au terme de leur formation, tous les étudiantes et les étudiants des baccalauréats ont atteint les objectifs relatifs au travail en équipe et au développement durable						
A- 4.1.	Promouvoir le développement durable : création d'un bloc de cours à option-baccalauréat	A-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A- 4.2.	Promouvoir le développement durable : regroupement et possible création d'une règle spécifique sur les cours liés à cet enjeu-baccalauréat intégré	A-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des Plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
A- 4.3.	Favoriser le travail en équipe : intégration de cette compétence dans un futur cours GPL-100X	A-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R5 - Que l'on offre des cheminements types et des conseils aux étudiantes et étudiants pour leur choix de cours et qu'ils soient mieux informés de la fréquence de l'offre de cours à option						
A- 5.1.	Diffuser systématiquement la documentation sur les cheminements et réviser la documentation	H-2024 et A-2024	Direction de programme et doyen			RÉSERVÉ AU CISPAD
A- 5.2.	Mettre à jour et réviser la liste des plans de cours sur le site web de la Faculté	H-2024 et en continu	Direction de programme et doyen			RÉSERVÉ AU CISPAD
R6 - Que l'on poursuive l'intégration des enjeux sociaux, culturels et éthiques contemporains et les courants de pensée non occidentale dans les cours des programmes						
A- 6.1.	Créer de nouveaux cours sur les enjeux sociaux, culturels et éthiques contemporains	A-2024 et en continu	Direction de programme et doyen			
A- 6.2.	Offrir chaque année au moins un cours sur les courants de pensée non occidentale	A-2024 et en continu	Direction de programme et doyen			RÉSERVÉ AU CISPAD
R7 - Que l'on clarifie les modalités de l'examen de doctorat et que l'on distingue les deux volets de l'examen de doctorat						
A- 7.1.	Réviser et clarifier les deux volets de l'examen de doctorat (PHI-8000 et PHI-8010)	A-2024	Direction de programme			
A- 7.2.	Regrouper et mieux diffuser les informations sur les examens de doctorat	H-2024 et A-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
A- 7.3.	Assurer un suivi quant au délai de réussite des examens de doctorat	H-2024 et en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des Plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R8 - Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants de la maîtrise et du doctorat sont adéquatement formés à la méthodologie de la recherche et de la communication scientifique						
A- 8.1.	Offrir à nouveau les Ateliers de formation méthodologique	H-2024 et en continu	Direction de programme et doyen			
A- 8.2.	Organiser un atelier de formation par le bibliothécaire-conseil	H-2024 et en continu	Direction de programme et doyen			RÉSERVÉ AU CISPAD
A- 8.3.	Identifier les besoins de formation méthodologique aux 2 et 3 ^e cycles	H-2024	Direction de programme et doyen			RÉSERVÉ AU CISPAD
A- 8.4.	Organiser des colloques d'une journée à la fin des séminaires-mesure incitative	H-2024 et en continu	Direction de programme			
R9 - Que l'on révise les exigences du mémoire et de la thèse et que l'on informe adéquatement les étudiantes et les étudiants						
A- 9.1.	Clarifier la longueur attendue des mémoires et des thèses (révision à la baisse)	H-2024	Direction de programme			
A- 9.2.	Communiquer de façon plus claire et précise les attentes auprès des étudiantes et des étudiants	H-2024 et en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R10 - Que l'on informe les étudiantes et les étudiants des possibilités de poursuite des études et d'accélération des études						
A- 10.1.	Présenter le programme de maîtrise en deuxième année du baccalauréat	H-2024 et A-2024, en continu	Direction de programme			
A- 10.2.	Présenter les projets/expériences de recherche, aux étudiantes et étudiants du baccalauréat, par des étudiantes et étudiants de maîtrise	H-2024 et A-2024, en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des Plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
A- 10.3.	Présenter aux étudiantes et étudiants de maîtrise les avantages et les défis du passage accéléré au doctorat et en revoir les règles	A-2024, en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R11 - Que l'on utilise systématiquement les Plans de collaboration à la maîtrise et au doctorat						
A- 11.1.	Poursuivre le suivi concernant l'établissement d'un Plan de collaboration avant la fin de la première année d'études	H-2024 et en continu	Direction de programme			
A- 11.2.	Mieux communiquer auprès des étudiantes et des étudiants l'exigence d'établir un Plan de collaboration	H-2024 et en continu	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
R12 - Que l'on informe les étudiantes et les étudiants des emplois et milieux d'emploi et que l'on favorise le réseautage professionnel et scientifique aux cycles supérieurs, de façon notamment à mieux mettre en valeur la philosophie dans la société						
A- 12.1.	Offrir des séances d'information par le conseiller en emploi sur les divers débouchés pour les diplômées et diplômés en philosophie	H-2024 et en continu	Direction de programme et doyen			
A- 12.2.	Valoriser des opportunités de stages dans les programmes de philosophie	H-2024 et en continu	Direction de programme et doyen			RÉSERVÉ AU CISPAD
R13 - Que la fréquence des réunions des comités de programme soit conforme au Règlement des études						
A- 13.1.	S'assurer que tous les comités de programmes se réunissent à la fréquence prévue par le Règlement des études	H-2024 et en continu	Doyen et responsable facultaire des études			
R14 - Que les membres du corps professoral et enseignant renforcent leur concertation pour améliorer la cohérence des programmes						
A- 14.1.	Augmenter le nombre des Assemblées de professeurs	H-2024 et en continu	Doyen			
A- 14.2.	Consulter annuellement les professeurs et professeurs par la direction du programme de baccalauréat intégré	H-2024 ou A-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des Plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
R15 - Que l'on s'assure que les cours du baccalauréat en philosophie sont offerts dans des locaux adéquats						
A- 15.1.	Assurer une répartition des cours du baccalauréat dans les pavillons limitrophes du FAS	A-2024 et en continu	Doyen			
A- 15.2.	Finaliser les travaux de rénovation du FAS-niveau 0	H-2024	Doyen et Direction exécutive			RÉSERVÉ AU CISPAD

S1. - Que l'on s'assure que les cours d'intégration (GPL) du baccalauréat intégré en philosophie et science politique offrent une initiation adéquate à la méthodologie de la recherche						
AS-1.1.	Envisager la création d'un nouveau cours GPL-100X- baccalauréat intégré	A-2024	Direction de programme			
AS-1.2	Examiner la possibilité d'ajouter le cours POL-1010 à la liste des cours obligatoires	A-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD
S2. - Que l'on augmente la visibilité et l'accessibilité aux stages dans les programmes de baccalauréat						
AS-2.1	Mettre en valeur le cours de stage PHI-2117-baccalauréat en philosophie	H-2024 et en continu	Direction de programme			
AS-2.2	Mettre en valeur les occasions de stages et introduire une règle d'étude-baccalauréat intégré	H-2024 ou A-2024	Direction de programme			RÉSERVÉ AU CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire				Section consacrée au suivi qui sera assuré par le Comité institutionnel de suivi des Plans d'action des doyens (CISPAD), 18 à 24 mois après la présentation au Conseil universitaire		
N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable	État d'avancement	Si réalisée : précisez les effets sur le programme Si en cours : précisez les raisons du retard et les effets escomptés au terme Si abandonnée : indiquez les raisons et précisez si autres actions et leurs effets	Commentaires du CISPAD
S3. - Que l'on instaure des activités visant à favoriser l'intégration des étudiantes et étudiants et à développer leur sentiment d'appartenance, tout au long de leurs études						
AS-3.1.	Prévoir un programme d'activités d'intégration en lien avec le nouveau cours GPL-100X-baccalauréat intégré	A-2024 et en continu	Direction de programme			
S4. - Que l'on présente mieux le soutien financier offert aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs						
AS-4.1.	Transmettre le Plan de soutien financier aux études dès l'offre d'admission à la maîtrise ou au doctorat	H-2024 et en continu	Direction de programme et doyen			

6. Remerciements

Le doyen de la Faculté de philosophie remercie toutes les personnes qui ont pris part au processus d'évaluation périodique des programmes en philosophie.

Ses remerciements vont principalement aux responsables des programmes lors de l'évaluation : M. Pierre-Olivier Méthot, directeur des programmes de 1^{er} cycle et responsable facultaire des études, M. Luc Bégin, directeur (par intérim) des programmes de 2^e et 3^e cycles et Mme Juliette Roussin, directrice du programme de baccalauréat intégré en philosophie et science politique. Ils s'étendent aussi à Mme Suzanne Boutin, conseillère à la gestion des études, Mme Johanne Langevin, agente de gestion des études et Mme Hélène Rivière, secrétaire du doyen, pour leur aide précieuse dans l'élaboration du dossier d'autoévaluation.

Des remerciements sont aussi adressés aux membres des comités de programmes ainsi qu'à toutes les personnes ayant participé aux consultations et aux rencontres avec les spécialistes externes. Enfin, le doyen tient à remercier les deux spécialistes externes, M. Frédéric Bouchard (Université de Montréal) et M. Martin Pickavé (University of Toronto) pour leur contribution, ainsi que le personnel du Bureau de la qualité des programmes et les membres du CIEP.

Luc Langlois

Faculté de philosophie